

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1ER FEVRIER 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 12
- absents : 3

L'an deux mille dix-huit, le 1er février à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 16/01/2018

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, B. BAUDIN, C. DODARD, S. LECORDIER, T. JOSSOMME, S. HEBERT, G. COLIN, J. BERHAULT, D. MAULAVE, P. BOISSEL, O. AMEEDÉ, S. HEBERT

Absents : M. FOUCAULT, G. CHANCEREL, L. RENAULT

Secrétaire de séance : D. MAULAVE

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 30/11/2017
- Contrat de Maitrise d'œuvre pour construction de logements
- Convention d'occupation du domaine public
- Questions diverses

SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 30 novembre 2017.

Plusieurs demandes sont arrivées en mairie depuis l'envoi de la convocation, Mr le maire demande au conseil de porter ces points en supplément à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée.

-convention de défraiement avec la CCBM

-admission en non-valeur

18/01- CONTRAT DE MAITRISE D OEUVRE

Dans le cadre de la construction de quatre logements Rue de Bretagne, Mr le Maire présente l'offre (mieux-disante) du cabinet Laurent et Associés pour la maîtrise d'œuvre du projet. Le montant du contrat s'élève à 31 125.00€ HT.

Ces crédits seront inscrits au budget principal, article 2132

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du cabinet Laurent et Associés et charge le maire de signer tous documents y afférant.

18/02- CONVENTION D OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Mr le maire présente la convention d'occupation du domaine public à conclure avec EDF, concernant la parcelle N116, lieu d'implantation d'une station météorologique.

La convention est consentie moyennant le paiement d'une indemnité annuelle de 385.00€ par EDF, révisable annuellement selon l'indice de révision des loyers, comme prévu dans la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention telle que présentée et charge la maire de la signer.

18/03- CONVENTION DE DEFRAIEMENT CCBM

Mr le Maire rappelle que la communauté de communes dispose avec les communes de conventions de fonctionnement et de défraiement (échanges de personnels et de service dans les deux sens) dont le terme avait été prorogé jusqu'au 31 décembre 2017.

Afin de ne pas bloquer les premières demandes de défraiement de 2018, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire ces conventions par un nouvel avenant prenant effet au 1^{er} janvier 2018.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proroger l'ensemble des conventions de fonctionnement et de défraiement relatives aux échanges de personnels et de services entre la commune et la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2018 et habilite Mr le Maire à signer à cet effet les avenants nécessaires.

18/04- ADMISSION EN NON VALEUR

Mr le maire présente la demande d'admission en non-valeur demandée par le receveur municipal, concernant un impayé de cantine et garderie pour un montant de 14.20€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'admission en non-valeur et charge le maire de mandater l'écriture correspondante à l'article 6541 du budget principal, après vote des crédits lors de l'adoption du budget primitif 2018.

-QUESTIONS DIVERSES

-une demande a été faite concernant une extension de l'ouverture de la garderie, à savoir à partir de 7h00 le matin. Les élus vont étudier cette question pour la rentrée 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

18/01- CONTRAT DE MAITRISE D OEUVRE

18/02- CONVENTION D OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

18/03- CONVENTION DE DEFRAIEMENT CCBM

18/04- ADMISSION EN NON VALEUR

-QUESTIONS DIVERSES

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 ^{er} Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Olivier AMEEDÉ	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD Christelle	
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	/
Mr Dominique MAULAVE	
Mr Laurent RENAULT	/
Mr Georges CHANCEREL	/